

Fiche technique du produit

Spécifications

D-Life - cadre de finition - verre - noir - 4 postes



MTN4040-6503

⚠ La production de ce produit a été arrêtée le: 3 juin 2025

Statut commercial: Arrêt de commercialisation

⚠ Arrêt de commercialisation

Principales

Gamme	Merten
Design	D-Life
Type de produit ou équipement	Plaque de finition

Complémentaires

Nombre de postes	4 postes
Nuance de la couleur	Noir onyx
Finition de la surface	Mat
Matière	Verre
Degré de protection IP	IP20
Hauteur	90 mm
largeur	306 mm
Profondeur	12 mm

Emballage

Type d'emballage 1	PCE
Nombre d'unité par paquet	1
Hauteur de l'emballage 1	1,800 cm
Largeur de l'emballage 1	9,800 cm
Longueur de l'emballage 1	39,600 cm
Poids de l'emballage (Kg)	192,000 g
Type d'emballage 2	S03
Nb produits dans l'emballage 2	30
Hauteur de l'emballage 2	30,000 cm
Largeur de l'emballage 2	30,000 cm
Longueur de l'emballage 2	40,000 cm
Poids de l'emballage 2	6,090 kg
Type d'emballage 3	P12
Nb produits dans l'emballage 3	240
Hauteur de l'emballage 3	45,000 cm

Largeur de l'emballage 3	80,000 cm
Longueur de l'emballage 3	120,000 cm
Poids de l'emballage 3	60,720 kg

Garantie contractuelle

Garantie	18 mois
----------	---------

Environmental Data

Schneider Electric vise à atteindre le statut de Net Zero d'ici 2050 grâce à des partenariats avec la chaîne logistique, des matériaux à faible impact et une circularité via notre campagne en cours "Use Better, Use Longer, Use Again" pour prolonger la durée de vie des produits et leur recyclabilité.

[Environmental Data expliquées >](#)

Empreinte environnementale

Empreinte carbone du cycle de vie total **1**

Profil environnemental du produit (PEP) [Profil environnemental du Produit](#)

Use Better

Matières et Substances

Emballage avec carton recyclé **Oui**

Emballage sans plastique **Oui**

[Directive RoHS UE](#) **Conforme**

Régulation REACh [Déclaration REACh](#)

Use Again

Réemballer et réuser

Profil de circularité **Pas d'opérations particulières de recyclage requises**

Reprise **Non**

WEEE Label



Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.